

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Seizième session de la Conférence des Parties
Bangkok (Thaïlande), 3 – 14 mars 2013

Compte rendu de la quatrième séance du Comité I

6 mars 2013: 11h30 – 12h00

Présidente: C. Caceres (Canada)
Secrétariat: D. Morgan
Rapporteurs: M. Sosa Schmidt
A. Mathur
R. Parry-Jones

Interprétation et application de la Convention

Commerce d'espèces et conservation

67. Taxons produisant du bois d'agar

67.1 Rapport du Comité pour les plantes

et

67.2 Projet de résolution sur l'Application de la Convention aux taxons produisant du bois d'agar

La Thaïlande, l'un des coauteurs du document CoP16 Doc. 67.2 (Rev. 1), présente le projet de résolution relatif à l'application de la Convention aux taxons produisant du bois d'agar.

La Malaisie, le Viet Nam et l'*Assam Agarwood Association* soutiennent le projet de résolution.

L'Irlande, s'exprimant au nom des Etats membres de l'Union européenne et de la Croatie, demande des éclaircissements sur la manière dont la résolution s'appliquera aux "jardins (publics et/ou privés)". L'Indonésie explique que le bois d'agar cultivé dans les jardins privés ne peut être décrit comme étant d'origine sauvage.

Les Etats-Unis d'Amérique soutiennent en principe le projet de résolution mais se disent préoccupés par la définition de "reproduit artificiellement", notant que la définition proposée pourrait autoriser le prélèvement régulier et répété de spécimens dans la nature suivi de leur exportation comme étant reproduit artificiellement. Les Etats-Unis d'Amérique proposent l'adoption d'une décision visant à surveiller l'application du projet de résolution et d'en évaluer les impacts possibles:

Décision 16.XX Le Comité pour les plantes surveillera la mise en œuvre de la résolution Conf. 16.XX Application de la Convention aux taxons produisant du bois d'agar afin d'évaluer tous les impacts potentiels liés à la conservation sur la survie à long terme des espèces produisant du bois d'agar et les problèmes éventuels issus de cette application, et fera rapport sur ces questions à la 17^e session de la Conférence des Parties.

L'Australie, le Canada et l'Irlande, s'exprimant au nom des Etats membres de l'Union européenne et de la Croatie, soutiennent l'adoption du projet de résolution avec la décision proposée par les Etats-Unis.

La Chine, l'Indonésie, le Koweït et la Thaïlande se rallient au projet de décision proposé par les Etats-Unis. Celui-ci et le projet de résolution figurant en annexe au document CoP16 Doc. 67.2 (Rev. 1) sont acceptés.

La séance est levée à 12h00.